



SOURCE:

DIAGNOS INC.

SYMBOLE CDNX (The Canadian Venture Exchange):

DGN

DATE:

23 avril 2001

DIAGNOS ANNONCE UN PROJET DE FINANCEMENT PAR DÉBENTURES CONVERTIBLES POUVANT ATTEINDRE 2 MILLIONS \$

MONTRÉAL, QUÉBEC – DIAGNOS Inc. ("**DIAGNOS**" ou la "**Société**") annonce aujourd'hui une entente de principe avec Wellington West Capital Inc. (le "**Courtier**"), afin que cette dernière agisse comme Courtier relativement avec le projet de financement privé par la voie de débentures convertibles (les "**Débentures**") pour un montant total pouvant atteindre 2 000 000 \$.

Les débentures seraient convertibles en unités ("**Unités**") sur la base d'une unité pour chaque 0,67 \$ en capital du montant converti. Une conversion d'approximativement 1 493 Unités serait effectuée pour chaque tranche de 1 000 \$ en capital de Débentures. Chaque Unité comprendrait une action ordinaire et un demi bon de souscription (le "**Bon de souscription**"). Chacun des Bons de souscription permettrait à son détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,80 \$ en tout temps pendant la période de 24 mois suivant la date de clôture initiale. Du 2 000 000 \$ en capital des débentures, il pourrait en résulter une conversion pouvant atteindre 2 985 075 Unités. Les Débentures porteront intérêts au taux de 12 % l'an, payable trimestriellement. Les intérêts seraient payables au choix de la Société, soit au comptant ou en actions ordinaires dont le prix serait fixé suivant le prix moyen pondéré desdites actions ordinaires lors de la clôture du marché au cours d'une période de 20 jours. Après la période initiale de 4 mois qui suivra l'émission des débentures, s'il appert que le prix moyen pondéré des actions ordinaires lors de la clôture du marché excède 1,32 \$ pendant une période de 60 jours consécutifs, alors la Société pourrait requérir une conversion forcée du montant en capital des Débentures (ainsi que des intérêts accrus et impayés sur celui-ci) en actions ordinaires, éliminant ainsi la dette qui pourrait ainsi résulter des obligations.

Une commission de 10 % serait payable au Courtier. À titre de rémunération supplémentaire, le Courtier pourrait recevoir des bons de souscription lors de la période de 24 mois qui suivra la vente des Débentures, permettant d'acquérir des actions ordinaires sur la base de 0,67 \$ l'action ordinaire et pour un nombre équivalent à 10 % des débentures qui auraient été converties.

Basé sur l'information qui lui est disponible, DIAGNOS croit qu'aucun des souscripteurs n'est un initié de la Société. Ce projet de placement privé est sujet à l'approbation de toutes les autorités réglementaires concernées ainsi que de la négociation et l'exécution des documents juridiques, incluant, le contrat de courtage avec le Courtier, et la souscription avec les souscripteurs.

Le *Canadian Venture Exchange* n'a pas vérifié et n'acceptera pas la responsabilité de la vérification des compétences relatives aux présentes et sa véracité.

Ce communiqué de presse contient des éléments prospectifs, lesquels représentent les attentes de la société en rapport avec ces éléments. Ces éléments prospectifs impliquent des risques et des incertitudes. La situation actuelle peut différer de toutes projections présentées aux présentes. Aux fins d'évaluer les risques et incertitudes que pourraient représenter ces éléments prospectifs, l'investisseur devrait obtenir des informations additionnelles en consultant les états financiers de la société, autant les états trimestriels qu'annuels. Avertissement : Le lecteur ne doit baser son interprétation sur ces éléments prospectifs. La société se décharge de toute obligation quant à la mise à jour de ces informations prospectives.

INFORMATIONS: **Christian Dufour**
Vice-Président, Finances

Tel: (514) 906-2603

(633008.3)